



## Relevé des décisions du Conseil Syndical du SYMAR-Val d'Ariège 2022-4 du 20 septembre 2022

---

Présents : Messieurs Michel Audinos, Denis Bélard, Daniel Besnard, Philippe Fabry, Alain Garnier, Yves Marcérou, Denis Miraglias, André Péchin, André Dupuy, Jean-Jacques Marfaing, Régis Alésina, Henri Bénabent, Olivier Hilaire, Yannick Jousseume, Jean-Emmanuel Pereira, Germain Flores, Christian Mazas, Jean-Jacques Belbèze, Jean-Luc Rouan, Mesdames Martine Le Lostec, Monique Dupré Godfrey et Béatrix Girault.

Excusés : Messieurs Jean-Claude Serres, Joël Cazajus, Régis Grange, Marc Mirani, René Pacher, Jean-Louis Rémy, Pascal Tatibouet, Didier Blanco, Jean-Louis Fugairon, Alain Marfaing, René Roques, Yves Delrieu, Mathieu Vidotto, Alexandre Bermand, Bernard Deffarges, Thierry Boes, Jean Lopez, Francis Magdalou, Daniel Goncalves, Jean-Pierre Bombail, Mesdames Monique Duprat, Cécile Pouchelon, Fabienne Barre, Claudine Authier et Pauline Quintanilha.

Absents : Messieurs Daniel Geraud, Michel Sabatier, Jérôme Cruzil et Madame Monique Gonzales.

Mr Audinos introduit la réunion et propose de commencer la réunion avec un point à l'ordre du jour ne nécessitant pas de délibération, en attendant d'avoir atteint le quorum.

### I. Révision du Programme pluriannuel de gestion du SYMARVA

Mme Boureau présente à l'Assemblée l'état d'avancement de la révision de notre programme pluriannuel de gestion (PPG). Le bilan du précédent programme a été présenté aux partenaires en juin et sera envoyé aux délégués avec le CR de la réunion de ce jour. Le dossier est en cours d'élaboration en interne.

Les prochaines échéances sont deux rencontres techniques prévues en début d'automne avec :

1. les services de l'Etat instructeurs de la demande de Déclaration d'Intérêt Général pour les travaux du futur PPG ;
2. l'ensemble des partenaires techniques, financiers et institutionnels pour échanger sur les priorités du programme pour les 5 prochaines années.

Le programme sera peaufiné suite à ces réunions, afin d'être présenté Conseil Syndical avant la fin de l'année. Une fois le programme validé, le dépôt de la demande de déclaration d'intérêt général en décembre en décembre 2022.

Le quorum étant atteint à la suite de ce point, Mr Audinos propose de passer au point suivant, pour une 1<sup>ère</sup> mise en délibération.

## II. Animation du site Natura 200 Ariège – année 2022

Mme Berthelot présente ensuite à l'Assemblée l'animation 2022 prévue et en cours sur le site Natura 2000 Ariège. Cette animation est portée par le SYMARVA et ses assistants à maitre d'ouvrage que sont la FDPPMA09, MIGADO et l'ANA-CEN.

Sont détaillés ensuite la coordination entre toutes les parties prenantes et les conditions administratives et financières qui régissent le fonctionnement de l'animation du site.

Mr le Président propose ensuite de délibérer pour ensuite de délibérer afin

- ✓ d'approuver les projets de conventions FEADER et AEAG, de partenariats entre le SYMAR Val d'Ariège et le SMEAG pour la période 2022,
- ✓ De l'autoriser à signer les conventions FEADER et AEAG, de partenariats entre le SYMAR Val d'Ariège et le SMEAG.

⇒ Délibération actée à l'unanimité.

## III. Indemnités des élus

### ❖ **Indemnités du Président et deux Vice-Présidents :**

Mr le Président explique que ces indemnités sont proposées à la révision du fait d'un problème de paramétrage des cotisations retraite, qui a été remarqué seulement il y a quelques mois. Le taux de cotisations a été depuis réajusté correctement. Afin de garantir le maintien des indemnités votées en septembre 2020, il convient de revoir le calcul pour 3 élus du Bureau.

⇒ Délibération votée à l'unanimité.

### ❖ **Indemnité du 8<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Mr le Président propose la hausse de l'indemnité du 8<sup>ème</sup> Vice-Président, compte tenu de sa grande implication sur les travaux de rénovation du nouveau siège du SYMARVA cette année, compte tenu des travaux restant à réaliser et de sa délégation relative au suivi des travaux GEMA.

⇒ Proposition votée à l'unanimité, hormis Mr Florès qui s'est abstenu.

## IV. Demande de remise gracieuse pour un trop perçu du supplément familial de traitement pour un agent

Mr le Président explique la situation et demande l'avis de l'Assemblée.

⇒ Délibération votée à l'unanimité pour une remise gracieuse partielle.

## V. Informations diverses

- ✓ Informations relatives aux dépenses des travaux de rénovation de la maison de Foix. La réception du chantier a eu lieu cette semaine et l'équipe a emménagé le 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- ✓ Le prochain Conseil Syndical se déroulera en octobre (semaine 42), dans nos nouveaux locaux et sera suivi d'un apéritif dinatoire afin de présenter le site à l'ensemble des délégués du syndicat.